



GALLANT

CONFESSIONS D'UN TUEUR À GAGES



ÉRIC THIBAUT
ET FÉLIX SÉGUIN

BUREAU
D'ENQUÊTE

LES ÉDITIONS
DU JOURNAL

**GALLANT
CONFESSIONS
D'UN TUEUR
À GAGES**

Eric Thibault
et
Félix Séguin

Éditrice : Marie Labrecque

Révision linguistique : Sara-Emmanuelle Duchesne et Justine Paré

Corrections : Nolsina Yim

Direction artistique : Atelier BangBang (Simon Laliberté)

Design graphique : Atelier BangBang (Simon Laliberté)

Photos : À moins d'indication contraire, les photos proviennent du Projet Baladeur, Sûreté du Québec

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Séguin, Félix

Gallant : confessions d'un tueur à gages

ISBN 978-2-89761-000-5

1. Gallant, Gérard. 2. Crime organisé - Québec (Province). 3. Tueurs à gages - Québec (Province) - Biographies. I. Thibault, Éric, 1968- . II. Titre. III. Titre : Confessions d'un tueur à gages.

HV6248.G34S43 2015 364.152'4092 C2015-940328-6

Les éditions du Journal
Groupe Ville-Marie Littérature inc.*
Une société de Québecor Média
4545, rue Frontenac, 3^e étage
Montréal (Québec) H2H 2R7
Tél. : 514 523-7993, poste 4201
Télec. : 514 282-7530
Courriel : info@leseditionsdujournal.com
Vice-président à l'édition :
Martin Balthazar

Distributeur
Les Messageries ADP inc.*
2315, rue de la Province
Longueuil (Québec) J4G 1G4
Télé. : 450 640-1234
Télec. : 450 674-6937
* filiale du groupe Sogides inc.
filiale de Québecor Média inc.

Les éditions du Journal bénéficie du soutien de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour son programme d'édition.
Gouvernement du Québec – Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres – Gestion sodéc SODEC.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022

© Les éditions du Journal, 2015

Tous droits réservés pour tous pays

leseditionsdujournal.com

NOTE DES AUTEURS

Les personnages, les situations et les images de ce récit ne sont pas fictifs.

Tout ce que vous vous apprêtez à lire et à voir – les faits relatés, les personnes dont il est question, les propos qu’elles ont tenus, les dates et les endroits où ces phrases ont été prononcées, la reproduction de leurs écrits, les documents d’enquête policière, les rapports des services correctionnels et des libérations conditionnelles, les photos des scènes de crime – est tiré de la preuve d’une enquête policière, le « projet Baladeur ».

Cette enquête a été l’une des plus importantes jamais menées à l’encontre du crime organisé au Canada. Elle a débuté en 2004, au terme d’une guerre sanglante opposant les motards Hells Angels aux Rock Machine, et qui a fait plus de 165 morts au Québec. En tant que journalistes, nous avons travaillé sur plusieurs de ces crimes. Mais l’enquête va bien au-delà de ce conflit meurtrier qui a marqué la province.

L’opération policière s’est terminée par 11 arrestations en 2009. Justice a finalement été rendue en 2014 pour les dernières personnes mises en accusation.

La preuve que les policiers ont amassée de 2004 à 2009 et que nous avons pu consulter est consignée sur plus de 90 000 fichiers informatiques. Ces derniers contiennent plusieurs milliers de pages de rapports, de témoignages, d’expertises, de photos, en plus de dizaines d’heures d’interrogatoires enregistrées sur vidéo.

Cette preuve n’a toutefois pas été rendue publique, puisque les accusés ont tous décidé de reconnaître leur culpabilité, renonçant ainsi à la tenue d’un procès.

Dans l’unique but de faciliter la lecture de ses déclarations, nous avons quelque peu modifié le langage

utilisé par l'assassin qui a dénoncé ses complices aux policiers, sans toutefois que la teneur de ses propos ne s'en trouve modifiée ou faussée. Par contre, nous avons choisi de reproduire ses lettres sans en corriger les fautes d'orthographe ni de syntaxe afin d'en préserver l'authenticité.

On peut mentir une fois à tout le monde, on peut mentir tout le temps à une personne, mais on ne peut pas mentir tout le temps à tout le monde.

— **Abraham Lincoln**

Sortant de certaines bouches, la vérité elle-même a mauvaise odeur.

— **Jean Rostand**

PRÉFACE

C'était écrit dans le ciel que ce livre sur Gérald Gallant inspirerait un film un jour, car c'est un véritable scénario hollywoodien qu'ont rédigé dans ce livre les journalistes Eric Thibault et Félix Séguin.

Tous les ingrédients d'une incroyable intrigue semblent présents: un tueur à gages qui se promène en vélo entre ses meurtres (ses cachets servent notamment à payer ses bicyclettes), qui refuse de faire feu lorsqu'il y a des enfants à proximité, ou qui n'oserait pas tirer sur un orignal (il le dit lui-même: c'est «trop un bel animal»), qui cache sa double vie à sa femme (laquelle ne cherche pas trop à en savoir plus), et qui relate ses 28 meurtres, un à un, sur un ton monocorde, comme un dentiste raconterait sa journée à un collègue. C'est absurde. C'est terrifiant. C'est surréaliste.

Ce qui est bien réel, en tout cas, c'est l'occasion unique qui s'est présentée aux journalistes d'écrire ce livre. C'est grâce au temps et aux outils de recherche mis à la disposition de notre Bureau d'enquête* que Félix Séguin, journaliste à TVA Nouvelles, a réussi à consulter des centaines d'heures d'aveux de Gérald Gallant aux policiers. Sans oublier les milliers de pages de documents judiciaires et médicaux qui ont servi de base à cet ouvrage remarquable (qui va beaucoup plus loin que les reportages qu'ils ont réalisés jusqu'à aujourd'hui).

Cette mine de renseignements a été enrichie grâce à de longues recherches, à la collecte de nouveaux documents et à la réalisation de récentes entrevues. Mais aussi grâce aux contacts et à la mémoire des auteurs. Gérald Gallant a sévi durant tellement d'années au Québec, et particulièrement dans la région de Québec, que le journaliste Eric Thibault (alors à l'emploi du *Journal de Québec*) a lui-même couvert plusieurs de ses crimes, sans évidemment savoir qui en était l'auteur à l'époque. Gallant s'est même permis d'écrire

à ce journaliste, aujourd'hui à l'emploi de notre Bureau d'enquête. J'oubliais, jusqu'à ce que les auteurs me le disent, que j'avais moi-même couvert quelques-uns de ses crimes lorsque j'étais reporter sur le terrain, c'est tout dire.

L'histoire de Gallant est passionnante, parce qu'elle nous introduit dans un univers inconnu du grand public. Elle est surtout terrifiante à plusieurs égards.

Premièrement, elle met en lumière les faiblesses du système de justice canadien. On constate avec quelle facilité un sacré menteur peut réussir à se négocier des peines carcérales à rabais. Si la Commission des libérations conditionnelles n'avait pas été manipulée par Gallant, son bilan criminel serait forcément moins lourd. En même temps, c'est en prison que Gallant rencontrait la plupart de ses complices. Cela montre à quel point la prison peut corrompre son homme et devenir une école du crime qui encourage la récidive au lieu du contraire. Les peines à purger dans la communauté imposées à des collaborateurs de Gallant dans certains meurtres, une tape sur les doigts ou presque, laissent aussi songeur.

Deuxièmement, Gallant nous fait réaliser – et c'est plus troublant encore – à quel point il est facile de tuer, même des gens qui sont censés être sur leurs gardes. Gallant avait développé ses propres techniques, mais ce n'était pas là une grande science, et il n'était certainement pas un génie. Au contraire. Pour éliminer quelqu'un, il suffit de posséder quelques milliers de dollars et ça, ça fait peur.

Troisièmement, il est aussi terrifiant de penser qu'il existe des « professionnels du meurtre », comme Gallant disait de lui-même dans ses déclarations à la police. Qu'un tueur à gages puisse mener une vie normale en apparence, dans une petite municipalité

comme Donnacona, s'habiller chez Wal-Mart; bref, avoir l'air de monsieur Tout-le-monde, cela est renversant. Lire qu'un homme pouvait tuer à répétition, au point de finir par oublier quel type d'arme il utilisait, et même le nom de certaines de ses victimes, glace le sang.

Il n'y a pas de doute que Gallant est un menteur, un manipulateur, un psychopathe dangereux. Eric Thibault et Félix Séguin ne sont pas dupes. Ils ne sont pas tombés dans le piège de glorifier le personnage. Ce n'était pas simple, car ce récit est en quelque sorte une autobiographie, puisque c'est avant tout Gallant qui raconte ses crimes aux policiers. Les auteurs interviennent habilement avec d'autres témoignages, et le contenu de lettres et de rapports médicaux, pour mettre en contexte les révélations de Gallant et présenter le personnage sous son vrai jour. Bonne lecture!

Dany Doucet

Vice-président Information, MédiaQMI

* Les médias membres du groupe Québecor (*Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, TVA Nouvelles, NumériQ et l'Agence QMI) collaborent ensemble au sein d'une unité journalistique autonome baptisée le « Bureau d'enquête ».

PROLOGUE

Sa porte de garage s'est ouverte. Je suis rentré. Il l'a refermée.

Mon ami m'a mentionné qu'il y avait encore des petites gouttes de sang sur l'aile arrière de ma voiture et sur le *bumper*. C'était une voiture blanche alors ça se remarquait assez. Il m'a dit :

« C'est pas grave, on s'en occupera après. »
Je l'ai aidé à installer le poêle.

On a sorti le corps. On l'a mis dans un baril en plastique. On l'a déshabillé. J'ai fouillé dans ses poches. Il n'avait pas 100 \$ sur lui mais il y avait des petits sachets de drogue. De la poudre blanche.

Dans son portefeuille, il y avait une découpe de journal avec une photo. Je l'ai reconnu. C'était lui sur la photo mais beaucoup plus jeune. L'article relatait un vol à main armée. De toute façon, tout a été brûlé.

Mon ami a sorti un genre de scie, en long. J'oublie le nom de cette scie-là. Mon doux, ça ressemble à un gros couteau électrique ! Les dames se servent de ça pour couper des morceaux de viande. Mais c'est une scie de construction...

Alors mon ami, bon ben, il me dit : « Veux-tu commencer à le découper ? »

CHAPITRE 1

— LE JOUEUR DE CARTES —

8 DÉCEMBRE 2006, QUARTIER GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, DISTRICT DE LA CAPITALE- NATIONALE – CHAUDIÈRE-APPALACHES, VILLE DE QUÉBEC

Gérald Gallant est branché au détecteur de mensonges. Il a les mains moites. Il a dormi à peine deux heures, la nuit dernière. «Si vous trouvez que j'ai un petit tremblement, c'est que je fais beaucoup d'anxiété depuis quatre, cinq mois. C'est compppp..., ça se comprend avec tout ce qui se passe», dit-il au polygraphiste Alain Turbide, en essayant vainement de réprimer un bégaiement.

Après avoir longuement discuté sur le ton de la camaraderie, ce dernier décide de le mettre à l'épreuve.

Il demande à l'homme de 56 ans de choisir un numéro parmi une série de cartes, sans le lui dévoiler. Une fois que son choix sera fait, Alain Turbide va lui montrer chacune des cartes du jeu en lui demandant s'il s'agit du bon chiffre. Gallant doit répondre «non» à chacune des cartes que le polygraphiste va lui exhiber. Même devant celle qu'il a choisie.

— Gérald, c'est rare que je le montre mais je vais te le montrer aujourd'hui, dit le policier en souriant, au terme de l'exercice. Sans que tu me dises le numéro que t'as choisi, c'est moi qui vais te le dire. As-tu senti quelque chose de différent quand t'as menti ?

— Pas vraiment...

— Regarde la ligne verte au numéro 7. C'est assez évident. Regarde les autres

chiffres, t'as pas menti. Et regarde bien comment l'appareil ne ment pas lui non plus.

— Oui, oui...

— Je t'annonce que t'es pas un bon menteur, Gérard ! s'exclame le polygraphiste.

GENÈVE, 10 MAI 2006

Bonjour Claudine,

Vendredi le 5 mai, je me suis fait arrêté à Genève (Suisse) par la police, j'étais à l'hôtel à ce moments là... Je ne comprenais pas ce qui m'arrivais. Ils m'ont conduit au poste de police et ils ont trouvé de fausses pièces d'identité. Ils ont essayé de me questionné et j'ai refusé. J'ai demandé à voir une personne du consulat canadien à Genève pour qu'il m'explique la loi suisse et de voir aussi un avocat.

Par la suite, j'ai eu des douleurs à la poitrine, ils m'ont conduit à l'hospital le vendredi soir et hier, le 9 mai, ils m'ont fait passé un talium au persantin pour voir si tout mes artères étais correct. Heureusement, tout est normal. Je leur ai dit les médicaments que je prenais au Canada et je recois la même médication qu'au Canada.

Aujourd'hui, mercredi le 10 mai, je suis sortis de l'hospital et j'ai été placé dans une

prison. J'attends toujours pour voir l'avocat et une personne du consulat canadien. Je devrais les voir un peu.

Honnêtement je ne pensais jamais que cela m'arriverait un jour. Un jour je vais savoir la cause du pourquoi je suis en prison.

Surtout ne t'inquiète pas pour moi. Je suis bien traité en tout points. Je fais beaucoup de cellule, il y a une télévision dans ma cellule. Plusieurs parlent français. La Suisse c'est français.

Je n'ai pas l'intention de faire traîner les choses ainsi. Après avoir discuté avec mon avocat j'ai l'intention de plaider coupable, faire ma sentence et retourner la plus vite possible à la maison.

Pour les choses courantes de la maison, tu ne devrais pas avoir de problèmes, le réparateur pour la laveuse devrait passer te voir bientôt. Demande lui qu'il te laisse son numéro au cas que d'autres appareils électriques briseraient.

Demande à ton frère pour qu'il t'aide pour l'entretien de la maison et du terrain.

Tu sais Claudine, souvent on ne se rend pas compte qu'il y a une personne importante à coté de nous. C'est quand on se retrouve isolé dans une autre pays que l'on s'en rend compte.

Surtout ne t'inquiète pas pour moi. Moi je vais m'inquiété pour toi, à savoir si tout se passe bien. Tu sais comment je suis, c'est dans ma nature. Je vais essayé de te téléphoner car ici c'est un peut difficile. Je vais essayé.

Je m'excuse pour le probleme mais ce n'est pas voulue. Aussitôt que j'ai des nouvelles de l'avocat et de l'ambassade, je te le fais savoir.

Lache pas, je sais que tu es forte.

Je t'aime xxxx
Gérald

p.s. Envoie-moi des photos de toi. Les telephones sont toujours ecoutés lorsqu'on va se parlé ensemble, ainsi que les lettres sont lu aussi.

5 JUILLET 2006, POSTE DE POLICE DE GENÈVE, SUISSE

— Je peux t'appeler Gérald ?

— Oui, certainement, répond calmement le suspect.

— Mon nom est Pierre Frenette, je suis policier à la Sûreté du Québec. Je suis accompagné de Claude St-Cyr, de la police de Québec. Aujourd'hui, on est le 5 juillet 2006. On est à Genève, en Suisse. Il est 10 h 47. Tout ce qu'on dit est enregistré. C'est beau ?

— OK.

— Hier, on s'est rencontrés au palais de justice de Genève, devant un juge. On ne s'était jamais vus avant.

— Non.

— Vous avez été avisé qu'il y avait une demande des policiers canadiens. De nous, en fin de compte. À propos d'un meurtre survenu au Canada, et qu'on voulait vous rencontrer.

— Oui.

— Je vous ai avisé qu'on avait un mandat d'arrestation contre vous pour le meurtre d'Yvon Daigneault et la tentative de meurtre sur Michel Paquette, survenus à Sainte-Adèle, au Québec, le 30 mai 2001.

— Supposons...

— On a parlé de vous et de plusieurs choses. Je vous ai expliqué qu'on détient une preuve d'ADN contre vous dans le dossier du meurtre à Sainte-Adèle. Pour nous autres, c'est un dossier qu'on considère comme étant résolu. Vous comprenez en quoi ça consiste, une preuve d'ADN ?

— Hum, hum...

— En plus, je vous ai expliqué que vous êtes soupçonné d'avoir commis plusieurs meurtres sur une période assez longue, dans la province de Québec, pour une organisation qu'on appelle le gang de l'Ouest. Je vous ai expliqué que pour nous, cette organisation-là est importante. C'est une organisation puissante. Vous n'avez pas fait d'aveux, mais vous avez souvent dit « mettons » ou « supposons que ce serait vrai... ». Et assez rapidement, vous m'avez demandé : « Qu'est-ce qui va m'arriver ? »

— Hmm...

— Vous m'avez dit : « J'ai 56 ans, je suis malade, j'ai des problèmes cardiaques. »...

— Oui.

— Vous m'avez parlé de votre conjointe au Canada, Claudine, qui pour vous est super importante.

— C'est prioritaire.

— Vous m'avez dit que vous aviez une dette importante, que vous risquiez de perdre votre maison...

— Oui.

— Et que le gang de l'Ouest était très puissant. Que vous le connaissez très bien parce que vous avez travaillé pour eux. Que vous connaissez un paquet d'individus de ce gang-là et que vous les craignez beaucoup.

— Oui. Encore aujourd'hui.

— Je vous ai expliqué qu'il y a une procédure au Québec pour des gens qui voulaient agir à titre de témoins repentis et qui désirent collaborer avec les policiers.

— Oui.

— Qu'il y a un comité sur lequel siègent un membre de la Sûreté du Québec, un du ministère de la Justice, un du ministère de la

Sécurité publique, un membre du Conseil du trésor et un des Services correctionnels. Que des négociations étaient possibles avec ce comité en échange de la collaboration des témoins repentis, pour des sentences, des frais de subsistance, des changements d'identité, de la protection.

— OK.

— Je vous ai aussi dit que pour faire ces demandes-là, il faut une collaboration totale avec les policiers. Il vous faut dire tous les crimes que vous avez commis et aider l'État à les résoudre.

— OK.

— Après, il y aura même un test du polygraphe, le détecteur de mensonges, qui vous sera demandé.

— Oui.

— J'ai compris que ce que vous pourriez nous dire aurait un impact immense. Que vous craignez pour votre vie. Et que vous avez décidé de nous raconter vos crimes. Mais que ça faisait longtemps et que vous aviez des trous de mémoire.

— Oui.

— Bien. Voulez-vous avoir recours aux services d'un avocat ? Désirez-vous vous prévaloir de votre droit au silence ? Vous avez le droit de garder le silence...

— Non.

— Bon. Alors, monsieur Gallant, au meilleur de votre souvenir, j'aimerais que vous me disiez quelle était votre implication dans ce gang.

— J'étais... un soldat.

Deux mois plus tôt, le 5 mai 2006, Gérald Gallant célèbre son 56^e anniversaire de naissance à l'hôtel

Excelsior, un 3 étoiles situé près de la gare et de l'aéroport de Genève. Mais pour lui, c'est « un palace ». Un « 5 étoiles ».

Amateur de voyages, le prévenu de cinq pieds et huit pouces n'est pas en vacances. Il est ici pour le boulot. En une petite semaine de travail, il accumulera pas moins de 100 000 \$. Le contrat le plus payant de sa vie. Il se dit qu'il s'acquittera enfin de ses dettes. Quelques semaines avant de partir à Genève, il n'a plus que 72,94 \$ dans son compte à la Caisse populaire. La somme impayée sur ses cartes de crédit s'élève à 45 000 \$. Il craint de se faire saisir sa maison, à Donnacona, où il vit avec sa conjointe Claudine depuis une vingtaine d'années.

En compagnie d'un arnaqueur associé au gang de l'Ouest, Gallant doit écumer des bijouteries suisses, où il achète des montres haut de gamme avec des cartes de crédit falsifiées. Les Québécois ont auparavant déjà conclu un pacte avec deux fraudeurs français, avec lesquels ils ont rendez-vous à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle dès leur descente de l'avion, qui les a menés de Montréal à Paris. Les Français sont chargés d'écouler la marchandise sur le marché noir européen.

On a donné à Gallant une liste de montres à dérober, dont le prix varie de 5 000 \$ à 25 000 \$. En une semaine, il floue près d'une vingtaine de commerces d'environ un quart de million de dollars.

Gallant se pavane avec un complet Versace, une montre Cartier, ainsi qu'un portefeuille Louis Vuitton pour rassurer les vendeurs et masquer sa nervosité, qui accentue son bégaiement. Heureusement pour lui, les commerçants n'y voient que du feu. Gallant a le don d'avoir l'air sympathique.

Encore trois semaines à berner des bijouteries au pays du chocolat et Gallant compte rentrer chez lui, plus riche de 400 000 \$. On lui a promis 40 % des recettes de cette combine.

Mais le mirage s'évanouit le jour de son anniversaire, quand les policiers débarquent à l'hôtel pour l'appréhender.

Tout ce qu'on lui dit, c'est qu'une de ses cartes de crédit clonées n'a pas fonctionné.

Et maintenant, Gallant se retrouve assis sur une chaise en bois, dans un coin d'une petite salle d'interrogatoire aux murs blancs, sans air climatisé, au poste de police de Genève.

Deux policiers québécois aux cheveux plus gris que les siens et vêtus d'un costume-cravate, sont en train de le cuisiner, pendant qu'une caméra vidéo capte chaque instant, du coin de la pièce surchauffée où elle est située.

Gallant ne porte pas son veston Versace, juste une chemise grise à manches courtes, dont il a défait les trois boutons du haut. Sur son pantalon noir, il s'essuie les paumes de temps à autre.

L'enquêteur St-Cyr a beau avoir entrouvert la fenêtre, le bruit strident des sirènes des ambulances et des voitures de police qui filent régulièrement à l'extérieur ne fait qu'alourdir l'atmosphère.

La veille, lors de leur rencontre au palais de justice de Genève, les policiers Frenette et St-Cyr ont montré à Gallant le mandat d'arrestation émis contre lui pour le meurtre à Sainte-Adèle. Il l'a lu, le visage impassible.

«Ça me dit rien, leur a-t-il dit calmement. Je ne suis jamais allé dans ce coin-là.»

Il a aussi répondu: «Je ne comprends pas», à plusieurs de leurs questions.

Gallant affirme aux policiers qu'il a des trous de mémoire à la suite d'un infarctus subi au début des années 1990.

«On m'a dit que j'ai déjà été boucher pendant deux ou trois ans», mentionne-t-il aux enquêteurs, en laissant entendre qu'il n'a aucun souvenir de ce fait.

Mais Gallant retrouve soudainement un peu de mémoire quand les policiers lui signalent qu'ils détiennent une preuve d'ADN quasiment irréfutable

démontrant qu'il se trouvait sur les lieux de ce meurtre commis en 2001.

«On a une preuve d'ADN contre vous... On vous soupçonne de plusieurs meurtres...».

Aujourd'hui, ces deux petites phrases de l'enquêteur Frenette semblent se répéter en boucle dans la tête du suspect. Il réalise que ces policiers, qui ont survolé l'Atlantique pour l'interroger, semblent déjà bien au courant de certains de ses crimes.

Est-ce un bluff de leur part? Un écran de fumée pour le piéger?

La dernière fois que Gallant s'était fait arrêter, c'était pour le hold-up d'une Caisse populaire, il y a 26 ans.

Ils lui offrent aujourd'hui de devenir délateur. Ou témoin repent, comme ils disent. En échange de leur protection, pour lui et sa conjointe. Gallant sait trop bien que sa tête sera mise à prix par à peu près tous les clans du crime organisé au Québec, dès que les médias auront rapporté son arrestation.

Pour bénéficier de la protection de l'État, il doit cependant confesser tous ses crimes et dénoncer ses complices. Tous.

Gallant décroise finalement ses bras. À l'âge de 14 ou 15 ans, il s'est fait tatouer les deux avant-bras pour essayer de se donner un air de dur. Son prénom sur le gauche. Et une dague – un couteau à deux tranchants – sur le droit. Des tatouages qu'il camoufle en mettant des chandails ou des chemises à manches longues à chaque fois qu'il commet un crime, pour ne pas laisser d'indices incriminants à d'éventuels témoins oculaires.

Il prend une gorgée de sa canette de Coke, que les policiers ont déposée à sa droite, sur une table de verre.

Et le soldat décide d'ouvrir son jeu. Juste un peu. Peut-être parviendra-t-il à s'en tirer en négociant une peine réduite, comme plusieurs autres délateurs dont il a déjà entendu parler. Les policiers ne lui ont-ils pas

parlé de la possibilité de conclure pareil marché avec la justice québécoise ?

De façon assez expéditive, et sans entrer dans les détails, il commence par avouer sa participation à quelques meurtres, à une tentative de meurtre, ainsi que son rôle dans un complot pour meurtre.

— Est-ce que vous pensiez un jour résoudre tout ce paquet-là ? leur demande-t-il avec un sourire en coin.

— Plusieurs, répond l'enquêteur Frenette, flegmatique.

— Oui, mais pas tous.

— Moi, quand j'allais à l'école, si j'avais 80 %, j'étais content, rétorque le policier.

— Super, convient le tueur, en relaxant. Très bonne note.

Gérald Gallant fut l'un des plus tristement prolifiques tueurs à gages de l'histoire du Québec: 28 victimes, dont la plupart étaient liées au crime organisé, sont tombées sous les balles de ses armes.

À partir de ses confessions à la police, les journalistes Eric Thibault et Félix Séguin dressent le portrait d'un fin manipulateur, un caméléon qui a su bernier policiers, psychologues, amantes et confrères criminels.

Eric Thibault et Félix Séguin sont également les auteurs des bestsellers *La source* et *Le parloir* et ils ont participé à l'écriture du *Livre noir des Hells Angels*.

Né en Gaspésie, ERIC THIBAULT couvre, dès 1993, les affaires policières et le crime organisé au Québec. Il écrit pour Le Journal de Montréal depuis 2011 et fait partie des journalistes du Bureau d'enquête de Québec.

Affecté également au Bureau d'enquête, FÉLIX SÉGUIN a couvert plusieurs grands événements de l'actualité nationale et internationale depuis le début des années 2000. Il est avant tout spécialisé dans les enquêtes policières et le fonctionnement du crime organisé. Il est à la barre de l'émission J.E. depuis l'hiver 2021.

